

# Examen au cas par cas pour PLU ou PLUi

## Informations indicatives à fournir

Ce formulaire a été conçu pour vous aider dans la transmission des informations nécessaires à l'examen au cas par cas de votre projet de document d'urbanisme. Il peut être utilisé pour l'ensemble des procédures concernées (élaboration, révision, déclaration de projet...). Les réponses à apporter doivent donc être adaptées en fonction de la nature de votre projet, à partir des connaissances dont vous disposez.

◆ Les liens Internet sont donnés à titre indicatif, pour vous aider à trouver les informations nécessaires.

### 1. Intitulé de votre projet et son état d'avancement

Renseignements généraux	
Quelle procédure souhaitez-vous réaliser ?	Quelle(s) est (sont) la (les) commune(s) concernée(s) par votre projet ?
<i>Précisez : PLU ou carte communale, élaboration, révision, déclaration de projet..</i> Élaboration du PLU de MOISSAT	MOISSAT

En cas d'élaboration ou de révision générale de PLU ou PLUi :	
Le cas échéant, quelle est la date de débat de votre PADD ?	30 juin 2017
De même, connaissez-vous la date prévisionnelle de l'arrêt de votre projet ?	fin décembre 2017

### 2. Identification de la personne publique responsable

Identification du demandeur	
Qui est la personne publique responsable ?	Olivier JEANVOINE - Maire de MOISSAT
Coordonnées : adresse, téléphone, courriel ?	Mairie de Moissat 63190 MOISSAT

Identification de la personne ressource	
Votre contact au service technique ou du bureau d'étude par exemple	CAMPUS Développement
Coordonnées : adresse, téléphone, courriel ?	27 route du Cendre - Entrée 4 - 63800 COURNON D'AUVERGNE 04 44 05 27 08 urbanisme@campus63.fr

### 3. Caractéristiques générales de votre projet

<b>Si votre territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme tel que SCoT, PLU, ou carte communale :</b>	
Ce document en vigueur sur le territoire (ou au moins un des documents d'urbanisme en vigueur pour un projet de PLUi) a(ont)-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?	
Oui	Non
	✓
Si oui, précisez la date d'approbation du document :	

<b>Quelles sont les caractéristiques générales de votre territoire ?</b>	
Au dernier recensement général de la population, combien d'habitants sont concernés ?	1210 habitants en 2014
Quelle est la superficie de votre ou de vos communes ?	13 km <sup>2</sup>
Dans le cadre d'une déclaration de projet, quelle est la superficie du territoire concernée par votre projet ?	/
Si le territoire dispose déjà d'un document d'urbanisme, indiquez la répartition actuelle des zones urbaines, à urbaniser et non urbanisées en distinguant, pour les POS et PLU, les zones agricoles et naturelles. <b>Annexe à joindre :</b> document graphique du plan en vigueur	Indiquez les données en surface ou en pourcentage /

<b>Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?</b>
<b>Annexe à joindre :</b> délibération engageant la procédure
<b>Par exemple :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• modification carte communale en PLU, ouverture et/ou fermeture à l'urbanisation de certains secteurs, réduction d'une zone agricole, réduction d'une zone naturelle, réduction d'un espace boisé classé, déclaration de projet (précisez son objectif), révision de POS, création d'une UTN, ... ?</li> <li>• perspectives de développement démographique, économique, touristique, d'équipements publics ou autre selon la nature de votre projet</li> </ul>
<p>Mettre en valeur et optimiser l'identité de la commune avec :</p> <p>Préserver les entités urbaines ou rurales de Moissat-Haut, Moissat-bas et les hameaux</p> <p>Préserver l'activité agricole, la biodiversité et les paysages.</p> <p>Maîtriser les dynamiques démographiques tout en adaptant les équipements publics ;</p> <p>Avoir une gestion de l'urbanisme en adéquation avec le réseau d'assainissement et en veillant à une répartition cohérente entre zones d'habitations et activité agricole.</p>

<b>Quelles sont les grandes orientations d'aménagement ?</b>
<b>Annexe à joindre si vous l'avez :</b> pour une élaboration ou une révision générale de PLU communal ou intercommunal, joindre votre projet de PADD débattu par le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale)
<p>Orientation n°1: Le renforcement de l'attractivité résidentielle de la commune en maîtrisant l'urbanisation future</p> <p>Orientation n°2 : La valorisation des bourgs de Moissat-haut et Moissat-bas</p> <p>Orientation n°3 : Le renforcement du pôle d'équipements publics situé dans l'entre-deux-bourgs</p> <p>Orientation n°4 : La protection des espaces agricoles et naturels</p>

Votre projet est-il en lien avec d'autres procédures ?			
	oui	non	Le cas échéant, précisez :
Sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s) : <i>Par exemple : avis de la Commission départementale de consommation des espaces agricoles, du Comité de massif, dérogation au titre de l'article L122-2 du code de l'urbanisme dans sa version antérieure au 27 mars 2014 pour les procédures concernées.</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ? <i>Par exemple : procédure d'AVAP, zonage d'assainissement, etc ?</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Quel est le contexte de votre projet ? Est-il concerné par...			
	oui	non	Le cas échéant, précisez
Une zone <u>Natura 2000 (ZICO, ZPS, ZSC)</u> ? <a href="http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/listeSites">http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/listeSites</a>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pour les cartes communales, indiquez les communes limitrophes et les sites N2000 qui les concernent.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Les dispositions de la <u>loi Montagne</u> ? <a href="http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/Sélection%20du%20zonage%20«%20communes%20de%20montagne%20»">http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/Sélection du zonage « communes de montagne »</a>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Les dispositions de la <u>loi Littoral</u> concernant les grands lacs d'Auvergne ? <a href="http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/Sélection%20du%20zonage%20«%20Loi%20Littoral%20»">http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/Sélection du zonage « Loi Littoral »</a>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Un SCoT ou un projet de SCoT ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet de SCoT Livradois Forez en cours
Un (ou plusieurs) schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux ( <u>SDAGE</u> ) ou schéma d'aménagement et de gestion des eaux ( <u>SAGE</u> ) ? <a href="http://www.gesteau.eaufrance.fr/">http://www.gesteau.eaufrance.fr/</a>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	SDAGE Loire-Bretagne SAGE Allier Aval
Autres : Appartenance de votre commune à une communauté de communes ou un pays, une agglomération, un parc naturel régional...	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Communauté de communes Entre Dore et Allier

Dans le cadre d'une déclaration de projet, quelle est l'adresse et quelles sont les références cadastrales des parcelles concernées ? <i>Annexe(s) à joindre : Plan de situation</i>
/

## 4. Sensibilité environnementale du territoire concerné par la procédure et impacts potentiels du projet sur l'environnement et la santé humaine

Votre projet en quelques chiffres		
Pour les PLU, votre projet de PADD affiche-t-il un objectif de réduction de la consommation d'espace ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
<b>Si votre projet permet la création de logements, précisez :</b>		
Sur au moins trois recensements, quelle est la tendance démographique actuelle : augmentation de la population, stagnation, baisse du nombre d'habitants ? <a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp">http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp</a>	Augmentation démographique: +58% depuis 1999 passant de 751 habitants à 1188 habitants en 2013.	
Combien d'habitants supplémentaires votre projet vous permettra-t-il d'accueillir ? À quelle échéance ?	ambition démographique: atteindre 1400 habitants à un horizon de 12 ans.	
Combien de logements vacants avez-vous sur votre (vos) commune(s) ? <a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp">http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp</a>	27 en 2013 (source INSEE)	
Quel taux de rétention foncière votre projet applique-t-il ? Indiquez le détail du calcul. <i>Nota : la rétention foncière est le coefficient modérateur appliqué à la capacité d'accueil déterminée par la commune dans les documents d'urbanisme</i>	taux de rétention foncière : 30 % calculé à partir des dents creuses situées dans les enveloppes urbaines.	
Quel nombre moyen de personnes par ménage votre projet applique-t-il ?	2,5	
Quelle est, approximativement, la superficie des zones que vous prévoyez d'ouvrir à l'urbanisation ?	10 hectares	
Quelle sera la surface moyenne par logement ?	800 m2 en moyenne par logement neuf	
Par quels moyens prévoyez-vous de maîtriser l'enjeu de consommation d'espace ?		
Précisez, par exemple, le cas échéant et selon l'état d'avancement de votre projet : 1. les secteurs potentiellement ouverts à l'urbanisation : <i>dents creuses, centre bourg ou centre urbain dense, extension,</i> 2. la répartition envisagée entre type de logements : <i>logements individuels, logement semi-collectifs, collectifs,</i> 3. des actions envisagées pour diminuer la vacance des logements, 4. les phasages envisagés : <i>zones U, 1AU ou 2AU et les conditions de remplissage.</i>		
Densifier Moissat-haut et Moissat-bas notamment grâce aux dents creuses présentes sur la commune. Entre 90 et 100% des logements à produire seront en renouvellement urbain Les secteurs ouverts à l'urbanisation (à vocation d'habitat) sont exclusivement en zone U.		
Précisez ici tous les points supplémentaires qui vous semblent nécessaires		
A noter l'existence de 2 zones d'urbanisation future: - une zone 1AUe destiné à l'extension du pôle d'équipements publics de l'entre deux bourg - une zone 2AU dans le prolongement de la zone d'activité communale, dont la vocation n'est pas encore précisée (l'ouverture de cette zone sera soumise à une révision/modification du PLU)		

Votre projet en quelques chiffres	
<b>Si votre projet permet la création d'activités, précisez :</b>	
Le cas échéant, cette zone est-elle identifiée dans le SCoT ?	
Quelle est la surface des zones d'activités prévues ?	
S'il existe déjà une zone d'activités sur votre territoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>• quelle est sa surface actuelle ?</li> <li>• quel est son taux d'occupation ?</li> </ul>	Zone d'activité communale située à la sortie Sud du bourg (Route de Billom) - superficie de 1,6ha (taux d'occupation de 100%) <span style="float: right;">+</span>
Quel est le taux d'occupation des zones d'activités : <ul style="list-style-type: none"> <li>• dans le périmètre du SCoT, le cas échéant ?</li> <li>• ou bien : dans un rayon adapté de type intercommunalité par exemple ?</li> </ul>	
Votre projet permet-il l'ouverture de toute cette surface en une fois ? Si non, prévoit-il un phasage ? Indiquez lequel et comment ?	
Complétez si nécessaire	

Espaces agricoles ou forestiers			
Si votre (vos) commune(s) a (ont) fait l'objet d'un diagnostic agricole, joignez-le en annexe			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement, les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, quels sont les enjeux identifiés ?
Des espaces boisés classés ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Des espaces mentionnés au titre de la réglementation des boisements ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Des espaces agricoles ? Si oui, précisez le type d'agriculture concernée (par exemple : <i>pâturage, maraîchage, verger, céréales, etc.</i> ) et indiquez si ces terres font l'objet d'un classement (par exemple <i>SCoT, IGP, AOP, AOC...</i> ).	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Des zones identifiées comme naturelles ou boisées dans un document d'urbanisme antérieur ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Complétez si nécessaire			

Milieux naturels sensibles et biodiversité			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?  Et quels sont les enjeux identifiés ?
Une zone <u>Natura 2000 (ZICO, ZPS, ZSC)</u> à proximité ? <a href="http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/listeSites">http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/listeSites</a>  <a href="http://www2.dreal-auvergne.application.i2/natura-2000-r316.html">http://www2.dreal-auvergne.application.i2/natura-2000-r316.html</a>  <i>Expliquez, par exemple en annexe, si votre projet peut avoir des incidences sur ces sites Natura 2000 ou non et pourquoi. Si vous avez déjà réalisé une évaluation d'incidences Natura 2000, vous pouvez la joindre en annexe.</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) type I ou II ? <a href="http://auvergne.ecologie.gouv.fr/PAC/Default.asp">http://auvergne.ecologie.gouv.fr/PAC/Default.asp</a>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF 1 : Puy de Courcourt
Un arrêté préfectoral de protection de biotope ? <a href="http://auvergne.ecologie.gouv.fr/PAC/Default.asp">http://auvergne.ecologie.gouv.fr/PAC/Default.asp</a>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Complétez si nécessaire			

Continuités écologiques			
Y a-t-il eu à l'échelle locale (communes voisines, intercommunalités, SCoT, PNR...) ou dans un document d'urbanisme antérieur des analyses portant sur les continuités écologiques ? <i>Si oui, quel sont les enjeux identifiés sur votre commune ?</i>	Oui	Non	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans le projet de Schéma Régional de Cohérence Ecologique : - quels éco-paysages sont identifiés sur votre commune ou à proximité? - quels sont les éléments de la trame verte ?  <a href="http://carto.test.prodige-auvergne.fr/1/srcce20140101.map">http://carto.test.prodige-auvergne.fr/1/srcce20140101.map</a>	<i>Par exemple, mentionnez :</i> - pour les écopaysages : forestier, agricole ou vallée - pour les éléments de la trame verte : réservoir de biodiversité, corridor diffus, corridor linéaire ou corridor thermophile un seul site à préserver : le Puy de Courcourt		

Paysage, patrimoine bâti			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?  Et quels sont les enjeux identifiés ?
Éléments majeurs du patrimoine bâti ? <i>Exemple : monuments historiques et leurs périmètres de protection, sites archéologiques</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eglise de Saint Pierre aux Liens à Moissat-bas

<b>Paysage, patrimoine bâti</b>			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?  Et quels sont les enjeux identifiés ?
Site classé ou projet de site classé ? <a href="http://auvergne.ecologie.gouv.fr/PAC/Default.asp">http://auvergne.ecologie.gouv.fr/PAC/Default.asp</a>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Site inscrit ou projet de site inscrit ? <a href="http://auvergne.ecologie.gouv.fr/PAC/Default.asp">http://auvergne.ecologie.gouv.fr/PAC/Default.asp</a>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) ou Aire de mise en valeur du patrimoine (AVAP) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur : SCoT, charte de parc... ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Complétez si nécessaire			

<b>Ressource en eau</b>			
<b>Captages</b>			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?  Et quels sont les enjeux identifiés ?
Périmètre de protection immédiat, rapproché, éloigné d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Autres captages prioritaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Usages</b>			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?	Oui	Non	Dans les deux cas, précisez...
Les ressources en eau sont-elles suffisantes sur le territoire pour assurer les besoins futurs ? <i>Exemple : alimentation en eau potable, autres usages</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le réseau d'eau potable est géré par le SIAEP basse Limagne via la SEMERAP. Il n'y a pas de captage sur la commune
Le système d'assainissement a-t-il une capacité suffisante pour les besoins présents et futurs du territoire et des autres territoires qui y sont raccordés ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux d'assainissement prévus en 7 tranches permettront de couvrir l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser d'ici 2022.
Complétez si nécessaire			

<b>Sols et sous-sol</b>			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?  Et quels sont les enjeux identifiés ?
Sites et sols pollués ou potentiellement pollués :base de données BASOL ? <a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php">http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php</a>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Anciens sites industriels et activités de services :base de données BASIAS ? <a href="http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&amp;carte=">http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&amp;carte=</a>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Complétez si nécessaire			

<b>Risques et nuisances</b>			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?  Et quels sont les enjeux identifiés ?
Risques ou aléas naturels ? <i>Exemple : inondations, mouvement de terrain, avalanche, feu de forêts, industriels, technologiques, miniers...</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risques inondations, coulées de boue, Transport de matière dangereuse, technologiques
Plans de prévention des risques approuvés ou en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRT de l'entreprise TITANOBEL
Nuisances ? <i>Exemple :sonores, lumineuses, vibratoires, olfactives</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore ou arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Complétez si nécessaire			

Air, énergie, climat			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?  Et quels sont les enjeux identifiés ?
	Plan de protection de l'atmosphère (PPA) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Enjeux spécifiques relevés par le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Projet éolien ou de parc photovoltaïque ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Complétez si nécessaire			

Souhaitez-vous apporter un complément ?

## 5. Annexes (rappel)

Élaboration ou révision « générale » de PLU ou PLUi	Projet de PADD débattu par le Conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI	<input checked="" type="checkbox"/>
	Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le règlement graphique (plan de zonage) de ce document en vigueur	<input type="checkbox"/>
	Le cas échéant, une première version du projet de règlement graphique en cours d'élaboration	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour les révisions de PLU avec examen conjoint et les déclarations de projet impactant un PLU	Le dossier du projet tel que prévu pour la réunion d'examen conjoint	<input type="checkbox"/>
Pour tous	Délibération prescrivant la procédure	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour tous	Cartographie du PADD ou esquisse du plan de zonage si elle existe et autres éléments cartographiques superposant zonages et enjeux (Natura 2000, EBC, risques...)	<input checked="" type="checkbox"/>
Autres précisez...	Annexes - Fiche de synthèse Risques	<input checked="" type="checkbox"/>

Signature du demandeur (personne publique responsable)

DATE 22 septembre 2017	NOM Jeanvoine	PRENOM Olivier
LIEU Mairie de Moissat	SIGNATURE  Le Maire, Olivier JEANVOINE	
		

# FICHE DE SYNTHÈSE : NUISANCES ET POLLUTIONS

## 1.1.1. Eau potable et assainissement

### ⇒ Alimentation et desserte en eau potable

La commune de Moissat est adhérente au SIAEP de Basse Limagne. Selon le rapport de l'exploitant SEMERAP, elle comptait, en 2012, 614 abonnés pour un volume annuel consommé de 41<sup>o</sup>745 m<sup>3</sup>. Aucun captage du syndicat ne se situe sur la commune.

#### – Extrait Schéma directeur d'assainissement - EGIS

Le tableau suivant présente la décomposition des consommations en eau par secteur en ne considérant que les abonnés ayant une consommation supérieure à 1 m<sup>3</sup>. Les données ci-dessous sont issues du listing AEP de la SEMERAP de 2011.

secteur	consommation en eau (en m <sup>3</sup> /an)	consommation en eau (en m <sup>3</sup> /jour)	consommation journalière par habitant (en l/j)	nombre d'abonnés dont la consommation est supérieure à 1m <sup>3</sup> /an	rejet journalier en eaux usées (en m <sup>3</sup> /j) - taux de rejet de 80%
Moissat Haut	26357	72	86	334	58
Moissat bas	10136	28	81	134	22
<b>sous total bourg</b>	<b>36493</b>	<b>100</b>	<b>83</b>	<b>468</b>	<b>80</b>
Les Charles	3615	10	104	37	8
Pironin	1003	3	89	12	2
Chateauneuf	240	1	128	2	1
Goelle	594	2	106	6	1
<b>Total commune</b>	<b>41945</b>	<b>115</b>	<b>85</b>	<b>525</b>	<b>92</b>

La dernière colonne est une estimation du volume d'eaux usées rejeté par les différents secteurs.

Ce volume est calculé en considérant que 80% de l'eau consommée par les abonnés se retrouvent dans les réseaux d'eaux usées, le reste étant utilisé pour des usages autres que domestique : arrosage, piscine, lavage...

Selon ce calcul et considérant que les abonnés raccordables sont raccordés on pourrait attendre à l'entrée de la station d'épuration un volume journalier d'eaux usées de 80 m<sup>3</sup>/j ce qui représente 87 % des flux polluants produits sur la commune.

Selon l'exploitant le nombre d'abonnés assujettis à l'assainissement est de 481 sur 594 point de desserte en eau (chiffres de 2011).

### ⇒ Le réseau d'assainissement collectif actuel

En termes d'assainissement collectif, le bourg de Moissat est équipé d'une station d'épuration récente, de type filtres plantés de roseaux et dimensionnée pour traiter une pollution de 450 EH environ.

Certains secteurs du bourg sont desservis par plusieurs conduites d'eaux usées qui se rejettent directement dans le milieu naturel ; cela représente la pollution de 300 personnes qui n'est pas traitée. Il s'agit des secteurs suivants :

- Chemin Sous le Puy et Route de Billom (jusqu'au chemin Pré Baguet)
- Moissat Haut secteur *Est* : chemin des Vaures
- Moissat Haut secteur *Ouest* : Rue de la Croix Blanche, Chemin Praredon, Chemin du
- Téral, Route de Pironin, Route de Vassel.

La commune compte également deux villages : *Pironin* (une quinzaine d'habitations) et *Les Charles* (une quarantaine d'habitations). Chacun de ces villages est desservi par un réseau avec un unique exutoire dans le milieu naturel (pas de station d'épuration). Ce réseau collecte les rejets des assainissements individuels et les rejets d'eaux usées domestiques brutes.

### ⇒ Les orientations stratégiques en matière d'assainissement retenues par la commune

Selon le Schéma directeur d'assainissement, élaboré par EGIS et approuvé fin 2016, la Commune de Moissat prévoit de réaliser en priorité les travaux suivants :

- **Les travaux d'assainissement sur la partie du bourg** compte tenu des rejets directs de pollution dans le milieu naturel sur ce secteur et des problèmes de salubrité public que cela présente. Ces travaux consistent à réhabiliter les collecteurs en moins bon état, à raccorder des antennes à la station d'épuration et à étendre le réseau sur des zones où l'habitat est densifié. **Ces travaux sur les réseaux du bourg s'accompagnent de l'agrandissement de la station d'épuration**, en effet la capacité actuelle est insuffisante pour la pollution à traiter actuelle et à venir. **Le montant des travaux sur la partie bourg est estimé à 2 330 000 € HT.**
- **L'installation d'un réseau d'assainissement collectif sur le village des Charles.** Ce village est suffisamment important et dense pour justifier la création d'un réseau d'eaux usées et d'une station d'épuration, et les rejets polluants sans traitement y sont aujourd'hui importants. Ce choix se justifie également par des projets de développement de l'urbanisme dans ce village. Le montant des travaux pour le réseau et la station d'épuration pour le village des Charles s'élève à 374 000 €.

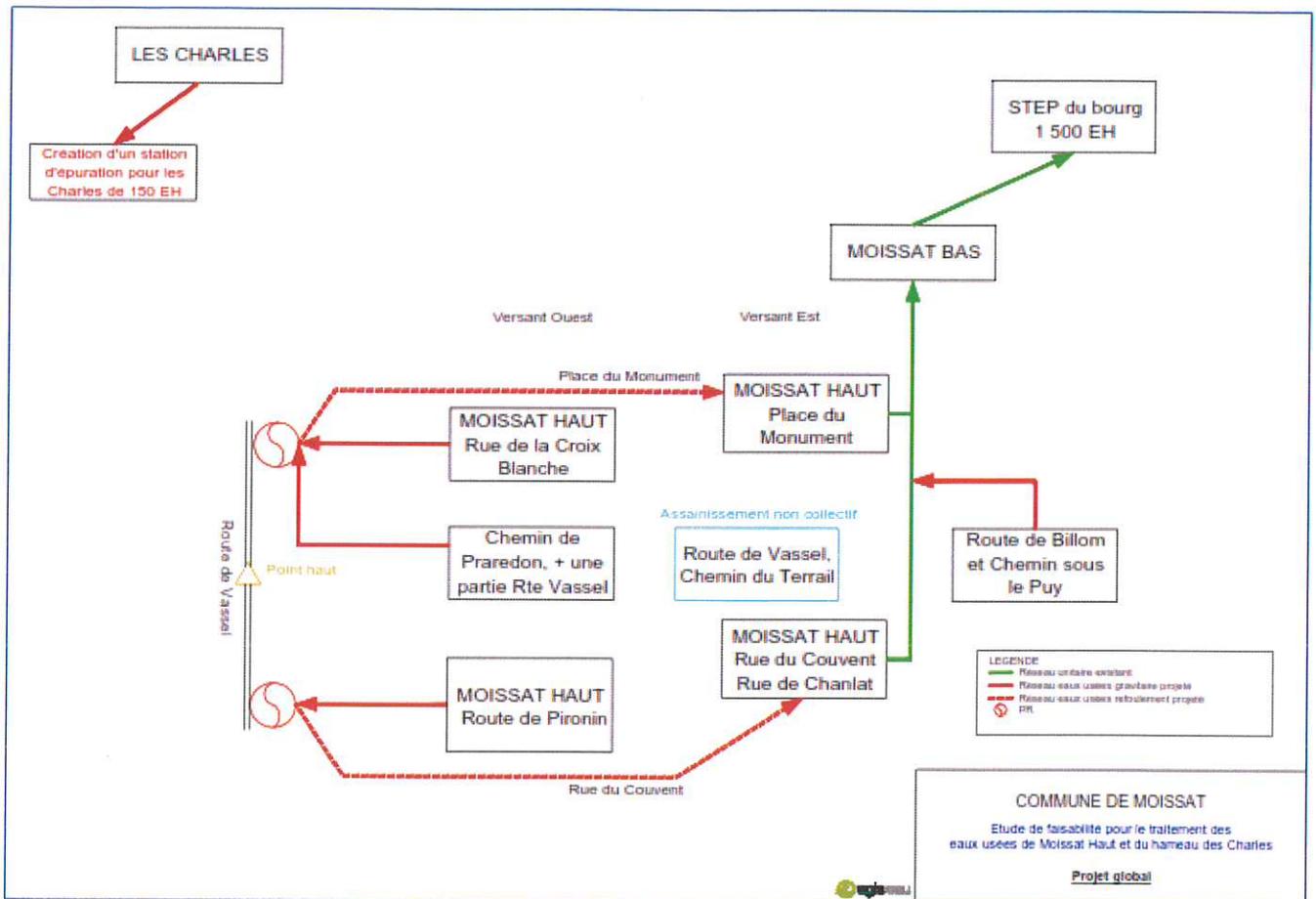
Pour les autres secteurs, **la commune a décidé de maintenir un assainissement individuel** : le village de Pironin, les quartiers du bourg à l'écart de la zone agglomérée actuellement en assainissement individuel, les autres petits villages et le bâti épars.

### ⇒ Le projet global d'assainissement retenu

Ce programme de travaux s'effectuera en 7 tranches ; il est programmé sur la période 2017-2022.

5.2.2 Projet global d'assainissement retenu		
Après analyse de différents scénarios, le conseil municipal a fait le choix d'un projet global d'assainissement repris ci-dessous :		
<b>PROJET GLOBAL RETENU</b>	Réseau et STEP aux Charles (scénario 2)	Les Charles réseau et STEP 133 EH : 120 000 € + 254 000 € = <b>374 000 € HT</b>
	Moissat ouest Rue de la Croix Blanche et Route de Pironin (scénario 1)	Réseau Moissat ouest <b>664 000 € HT</b> Décomposé en : Croix Blanche : 293 775 € Chemin de Biarres : 114 225 € Route de Pironin : 256 000 €
		Ces travaux sont prévus en <b>tranche 5</b>
		Ces travaux sont prévus selon trois tranches : Croix Blanche (805 ml + 1 poste de refoulement + 850 ml de refoulement) : <b>tranche 2</b> Route de Pironin (770 ml + 1 poste de refoulement + 320 ml de refoulement) : <b>tranche 3</b> Chemin de Biarres sur la Croix Blanche (445 ml de gravitaire) : <b>tranche 4</b>

egis		
Chemin de Praredon et une partie de la route de Vassel raccordés au réseau du bourg (scénario 3)	Chemin de Praredon et une partie de la route de Vassel : <b>90 000 € HT</b>	Ces travaux sont prévus en tranche 4 avec ceux du chemin des Biarres  Chemin Praredon / Vassel : 400 ml Chemin des Biarres : 445 ml
Route de Billom raccordée au réseau du bourg (scénario 2)	Route de Billom : <b>260 000 € HT</b>	Ces travaux se compléteront aux travaux de traverse. Le projet de traverse n'est pas traité dans cette étude, le chiffrage sera réalisé en concertation avec le Conseil Départemental.  Les travaux route de Billom ont été retenus en tranche 6.



### ⇒ L'assainissement non collectif

La compétence du service public de l'assainissement non collectif (SPANC) est assurée par la Communauté de Communes Entre Dore et Allier. Elle a elle-même délégué les opérations de diagnostics et les préconisations à la société Véolia.

Le SPANC recense sur la commune **14 dispositifs d'assainissement non collectif**. A l'issue du diagnostic, la société Véolia a classé les ANC selon les 6 catégories ci-dessous :

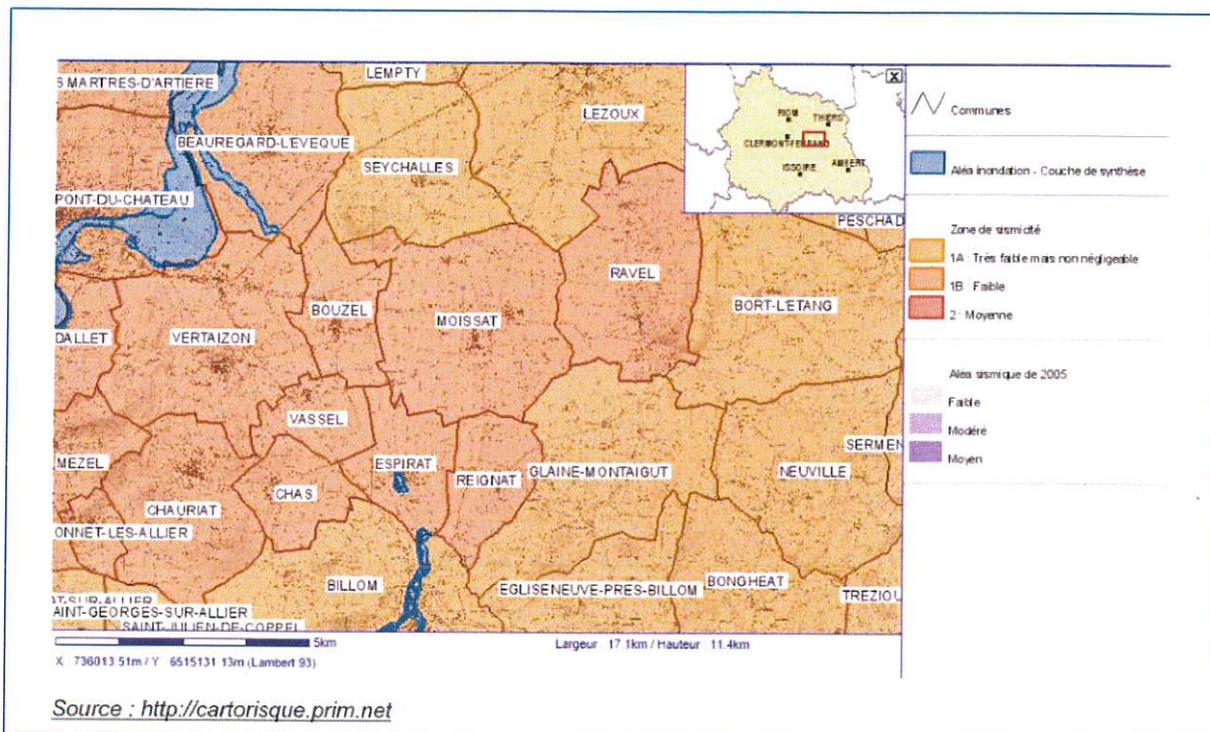
conforme	2
semblant conforme	4
non conforme avec un risque de pollution	5
non conforme sans nuisances apparentes	1
non conforme avec un risque sanitaire	1
non qualifiable	1
<b>Total du nombre de dispositifs sur la commune</b>	<b>14</b>

Le SPANC ne compte que quelques maisons en ANC alors que la commune les estime à plus de 200. Il existerait donc de nombreux abonnés qui ne sont ni classés en SPANC ni raccordés au réseau d'assainissement collectif.

### 1.1.2. Les risques naturels

La commune de Moissat est soumise aux risques naturels suivants, qui sont toutefois minimales :

- Risque sismique faible (1B),

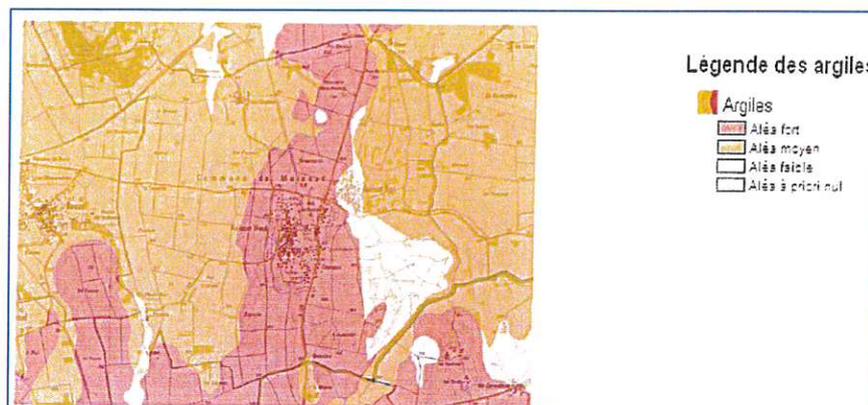


D'après le décret n° 2010-1255 du 22 octobre 2010 portant sur la délimitation des zones de sismicité du territoire français, la commune de Moissat se situe dans la zone 3 de sismicité moyenne. Toutefois, aucun séisme n'a été recensé sur la commune.

- Tassement différentiel lié à l'aléa retrait-gonflement des argiles

Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/05/1989	31/12/1991	31/07/1992	18/08/1992
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/1992	31/03/1998	15/07/1998	29/07/1998



Moissat possède 3 types de zone à risque lié à l'aléa retrait-gonflement des argiles selon les villages:

- Sur Moissat-Haut : zone avec un aléa fort.
- Sur Moissat-Bas : majoritairement zone avec aléa faible mais avec une légère zone avec aléa fort.
- Sur Les-Charles et Pironin : zone avec aléa moyen.

— Phénomènes météorologiques - Tempête et grains (vent)

Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982

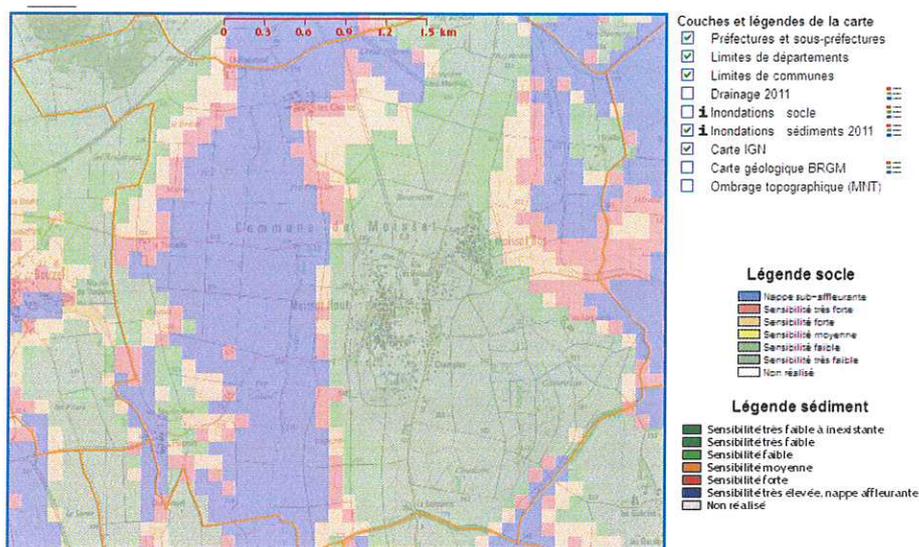
Une tempête atlantique de type Ss (classification Drevetton) a soufflé le 06 novembre 1982 sur la commune de Moissat. Cette tempête, forte et violente accompagnée de fortes pluies, a touché l'ensemble de la France (excepté les anciennes régions Franche Comté, Alsace et Corse).

- Inondations et coulées de boues : la commune a fait l'objet, plusieurs fois, d'arrêtés de catastrophe naturelle « inondations et coulées de boues », depuis 1990.

On remarque que la commune de Moissat est touchée de manière assez fréquente par les catastrophes naturelles « inondations et coulées de boues » notamment dans les années 1990. En effet, à cette période, on constate 3 arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophes naturelles de type inondations et coulées de boues sur Moissat et un plus récemment en mai 2012.

Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
Inondations et coulées de boue	04/06/1992	06/06/1992	04/02/1993	27/02/1993
Inondations et coulées de boue	09/06/1992	12/06/1992	04/02/1993	27/02/1993
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Inondations et coulées de boue	27/05/2012	28/05/2012	27/07/2012	02/08/2012



Carte des remontées de nappes [www.inondationsnappes.fr](http://www.inondationsnappes.fr)

### 1.1.3. Les autres risques

#### ⇒ Le risque lié au transport de matières dangereuses

La commune de Moissat est soumise à l'aléa de transport de matières dangereuses du fait de la présence d'une canalisation de transport de gaz naturel et de la ligne SNCF Clermont-Fd-Thiers.

#### ⇒ Le risque industriel

Elle est concernée par le Plan de Prévention des Risques technologiques (PPRT) de la société TITANOBEL (cf. ci-dessous), approuvé par arrêté préfectoral n°11/02689 du 8 décembre 2011, qui s'impose au document de planification.

L'entreprise TITANOBEL assure la fabrication et la commercialisation de produits explosifs (104,1 tonnes). Le dépôt de Moissat regroupe cinq magasins de stockage de type igloo, quatre pour les explosifs et un pour les détonateurs. **Cet établissement est donc classé en Seveso II avec différents périmètres de sécurité bien définis.**

